

Entreprises & CSE

CATALOGUE 2024-2025

Fabrication artisanale



PETITS
BONHEURS

par THIERRY COURT

THIERRY COURT, L'ARTISAN SUCRÉ QUI BOUSCULE LES CODES

Si la cuisine et la pâtisserie sont représentatives de la gastronomie à la française, l'art (oublié) de la confiserie n'a pas dit son dernier mot !

Pâtissier, chocolatier et confiseur passionné, Thierry Court a créé les PETITS BONHEURS, un univers gourmand unique et plein de nostalgie, dans lequel il transpose de manière artisanale tout le snacking sucré de notre enfance.

Surnommé le « Willy Wonka » à la française et vainqueur en 2017 de l'émission *Le Meilleur Pâtissier - Les Professionnels*, Thierry Court est un fervent défenseur du bien-manger.



Snickers®, Mars®, Bounty®, Petit Écolier®, fraises Tagada®, M&M's®, bonbons banane, oursons en guimauve... Depuis 2016, Thierry Court revisite bonbons, barres et biscuits phares dans une version éthique et responsable.

Des gourmandises plus saines et savoureuses, grâce à des ingrédients de qualité, des arômes et des colorants naturels, et un travail exigeant sur les goûts et les textures.





LES PETITS BONHEURS, UNE FABRIQUE AU PIED DES ALPES

Opérationnel depuis fin 2023, le tout nouvel atelier de fabrication est niché face aux massifs de la Chartreuse et du Vercors, à 30 min de Grenoble.

Chaque spécialité a son espace de production : l'atelier chocolaterie avec sa ligne d'enrobage, l'atelier confiserie avec ses turbines en cuivre, et l'atelier biscuiterie avec son marbre central.

Des outils et des méthodes artisanales pour fabriquer un grand volume de gourmandises !

La fabrique se visite quelques samedis par an ou sur réservation pour les groupes
Contactez-nous pour en savoir plus.



NOS SERVICES SUR MESURE

Cadeaux d'affaires

Notre équipe vous accompagne dans tous vos projets gourmands. Un contact privilégié vous est réservé afin de vous proposer une offre adaptée à vos besoins et à votre budget.

Comités d'entreprises

Notre offre dédiée aux comités d'entreprises permet à l'ensemble de vos collaborateurs de bénéficier de conditions préférentielles tout au long de l'année.

Commandes groupées, visites de l'atelier, expo-vente dans vos locaux...
Contactez notre équipe pour en savoir plus.



PERSONNALISATION DE VOS CADEAUX

Chocolats personnalisés

Nous pouvons ajouter votre logo ou un visuel en impression cacao sur vos chocolats.

Tarif selon la quantité de produit. Minimum : 1 000 chocolats.

Délai : 3 à 6 semaines selon la quantité et la période d'activité, à compter de la validation de votre commande.

Identité personnalisée

Nous pouvons créer un fourreau ou un sticker à votre image avec vos couleurs, votre logo et le message de votre choix.

Tarif selon le type et la taille du produit sélectionné.

Délai : 2 à 5 semaines selon la quantité et la période d'activité, à compter de la validation de votre commande (signature du Bon à Tirer).

Carte message

Nous vous proposons d'imprimer vos messages personnalisés, à la demande, au format carte postale (10x15cm).

Tarif selon le volume et le type d'impression souhaitée.

Délai : 1 à 3 semaines selon la quantité et la période d'activité, à compter de la validation de votre commande (signature du Bon à Tirer).



A chaque bouchée, un petit bonheur chocolaté...
Des créations traditionnelles aux plus inventives, nos chocolats (pralinés et ganaches) ont tous en commun une production artisanale, des ingrédients de qualité, des textures travaillées et un juste équilibre des saveurs.

COFFRETS DE CHOCOLAT SIGNATURE

Assortiment de bonbons chocolats maison : recettes de pralinés à base de différents fruits à coque et de ganaches gourmandes et fruitées.

Coffret T1

+/- 130 g - 14,17€ HT (14,95€ TTC)

Coffret T2

+/- 250 g - 24,55€ HT (25,90€ TTC)

Coffret T3

+/- 400 g - 37,82€ HT (39,90€ TTC)

Coffret T4

+/- 600 g - 53,93€ HT (56,90€ TTC)

Remises sur volume

Jusqu'à 50 coffrets : 4%

De 51 à 150 coffrets : 8%

De 151 à 250 coffrets : 12%

Plus de 251 coffrets : 16%





Des instants de bonheur avec nos créations régressives...
Les classiques de la confiserie et du snacking chocolaté revisités
en version artisanale et gourmande. Succès garanti.

Un coffret sur-mesure ? Demandez-nous !

COFFRETS GOURMANDISES

PETITS BONHEURS

Coffret Découverte

7 produits (+/- 500 g) - 23,53€ HT (26,00€ TTC)

Bom'Bom fraise banane, Smoofi, Croc'mou, Kwouet, Criiiks chocolat noir, Criiiks chocolat lait, Criiiks framboise

Coffret Choco

7 produits (+/- 710 g) - 39,52€ HT (43,80€ TTC)

P'tits cancre x4 chocolat lait/praliné, P'tits cancre x4 chocolat noir/caramel, Zounours x12 chocolat lait, Barre Kwouet, Barre BeCoco, Barre Noazet, Barre ZeTwins

Coffret La totale

16 produits (+/- 1,14 kg) - 59,50€ HT (66,40€ TTC)

Bom'Bom fraise banane, Bom'Bom pomme pêche abricot, Smoofi, Croc'mou, Kwouet, Criiiks chocolat noir, Criiiks chocolat lait, Criiiks framboise, Criiiks tarte myrtille, Criiiks tarte citron, P'tits cancre x4 chocolat lait/praliné et chocolat noir/caramel, Zounours x4 chocolat lait, Barre Kwouet, Barre BeCoco, Barre Noazet, Barre ZeTwins



Remises sur volume

Jusqu'à 50 coffrets : 5%

De 51 à 150 coffrets : 10%

De 151 à 300 coffrets : 15%

Plus de 300 coffrets : 20%

Conditions Générales de Vente (24/01/2024)

PRÉAMBULE

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») s'appliquent à toutes les commandes de produits livrées et facturées aux clients par la société COURT, SAS au capital de 5 842,00 €, dont le siège social est 1219, rue Alphonse Gourju – 38140 APPRIEU, immatriculée au RCS de Vienne sous le numéro 899 598 700.

OPPOSABILITÉ

Les présentes CGV constituent le socle unique de la négociation commerciale en vertu des dispositions de l'article L 441-1 du Code de Commerce et sont à la disposition de nos clients, pour leur permettre de passer commande. Ainsi, en l'absence de tout accord exprès et écrit entre les parties sur des conditions qui y dérogent, les présentes CGV prévaudront sur toutes clauses ou conditions contraires.

Le fait que nous ne nous prévalions pas, à un moment donné, de l'une quelconque des présentes conditions ne peut être interprété comme valant renonciation à nous en prévaloir ultérieurement.

Les présentes CGV annulent et remplacent celles diffusées antérieurement.

COMMANDES

Passation des commandes :

Notre processus de commande s'articule autour de notre équipe de vente (itinérante ou télévente) laquelle accompagne le client dans la réalisation de sa commande, le conseille sur les produits le plus adaptés à son activité et à son budget, propose des produits saisonniers ou en promotion, l'informe des produits non disponibles et le cas échéant, des produits de remplacement disponibles.

Pour assurer le bon fonctionnement du processus de commande existant et limiter le risque d'inventus et de gaspillage alimentaire, la commande doit être effectuée par le client directement auprès de la société COURT SAS par l'un des moyens mis à disposition : téléphone au 04 76 37 98 83 ou email à adv@petitsbonheurs.fr.

Les commandes adressées au nom du client par un tiers qui aurait été habilité à cet effet ne seront pas traitées (exception faite des centrales de référencement ayant été mandatées par le client pour la réalisation de la commande et liées avec la société COURT SAS par un contrat de référencement).

Acceptation des commandes :

Nous nous réservons le droit de refuser, réduire ou fractionner toute commande présentant un caractère anormal sur le plan des quantités, en vue notamment de limiter l'encours.

Franco de port :

Le franco de port est fixé à 300 € HT, sauf accord express du service commercial de la société COURT SAS. Si nous acceptons d'honorer une commande inférieure à ce montant, des frais de livraison seront appliqués.

CONDITIONS DE LIVRAISON

Livraison : Nos livraisons sont faites au fur et à mesure de nos possibilités. Le délai de livraison est convenu avec le client lors de la commande. Les délais convenus pour la réalisation de la livraison sont nécessairement exprimés en jours ouvrés. Les horaires de livraison sont donnés à titre indicatif.

Nous nous réservons le choix du moyen et du lieu de départ de livraison. Le transport est assuré en conformité avec les dispositions légales en vigueur.

Les produits sont livrés par cartons, sur palettes ou autre matériel de livraison.

La livraison ne peut intervenir que si le client est à jour de ses obligations quelle qu'en soit la cause.

Conditionnement : Sauf convention contraire, nos produits sont livrés en conditionnement standard, sans présentation particulière.

Transfert des risques :

Le transfert des risques intervient à la livraison. En cas de fourniture franco de port, la livraison est réputée intervenir à la mise en disposition des produits au client lorsque le déchargement des produits est effectué par ses soins et au déchargement complet des produits lorsqu'il est accompli par nos soins. En cas de fourniture port dû, la livraison intervient à la mise en disposition des produits au client sur notre quai d'expédition lorsque le chargement incombe à ce dernier et après chargement des produits depuis notre quai d'expédition lorsque le chargement est accompli par nos soins.

En cas de fourniture en port dû, le client garantira notre société contre tout recours diligenté contre notre Société, au titre de l'article L. 132-8 du Code de Commerce, par le prestataire affrété par ses soins ou par un sous-traitant.

Réserves à la livraison : La vérification des produits livrés ainsi que du matériel de livraison doit être faite au moment de la livraison en présence de notre chauffeur ou du transporteur. Il sera remis au client un bon de livraison ou document de transport qui sera signé par ses soins et mentionnera expressément toute réserve et portant notamment sur le conditionnement, le poids, le colisage, la qualité, la quantité des produits et la qualité du matériel de livraison. A défaut de réserve, le matériel de livraison sera réputé avoir été remis au client en bon état d'usage. Nous nous réservons en conséquence le droit de facturer le client en cas de non-restitution ou en cas de restitution par ce dernier d'un matériel présentant une qualité inférieure. Toutes réserves relatives aux marchandises livrées devront nous être signifiées, par lettre recommandée avec A.R., dans les trois jours suivant la date de réception des marchandises, conformément aux dispositions de l'article L 133-3 du Code de Commerce.

Le traitement, la transformation ou le changement de conditionnement des marchandises livrées, par l'acheteur, vaut renonciation à recours à notre encontre, pour quelque raison que ce soit.

En cas de non-conformité, notre garantie se limite au remplacement des marchandises reconnues défectueuses, à l'exclusion de toute autre indemnité.

Prix et facturation

Nos produits sont facturés sur la base du tarif en vigueur au moment de la livraison. Sont ici rappelées les dispositions de la loi « EGALIM » qui attend du fournisseur et de son client la prise en compte dans leurs discussions sur le prix des indicateurs agricoles et de production dès lors que ceux-ci seraient disponibles et applicable

CONDITIONS DE RÈGLEMENT

Délais de règlement : Nos factures sont payables à la date d'échéance mentionnée sur la facture, laquelle n'excède jamais les délais de paiement maximum prévus par le Code de Commerce.

Notre société ne consent pas d'escompte.

Un paiement n'est considéré comme effectif qu'au jour où nous sommes crédités par la banque. Les délais de mise en paiement nécessaires au client sur un plan interne sont donc à intégrer dans les délais de paiement de nos factures.

Le défaut de paiement d'une seule facture à l'échéance rend immédiatement exigibles toutes nos créances, même celles non encore échues. En outre, nous pouvons refuser de satisfaire toute nouvelle commande ou toute commande en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action.

Pénalités pour retard de paiement : Conformément aux articles L 441-10 et D 441- 5 du Code de Commerce, tout retard de paiement entraîne de plein droit :
- le paiement par le client d'une pénalité égale au taux pratiqué par la Banque Centrale Européenne (B.C.E) pour sa dernière opération de refinancement, majoré de 10 points, sans préjudice de tous autres frais si nous étions contraints d'en demander le règlement en justice.

- une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement. Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatifs, lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

En cas de situation financière du client pouvant menacer le recouvrement de notre créance, ou de première commande d'un nouveau client, nous pouvons demander le paiement comptant de la commande à la livraison ou exiger des garanties. En outre, nous pouvons également exiger le paiement comptant au cas où le client fait l'objet d'une procédure collective et que l'administrateur judiciaire a demandé la continuation des contrats en cours.

RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Nous nous réservons la propriété des marchandises commandées, livrées et facturées, jusqu'au complet paiement de leur prix. Les risques, vols, pertes ou détériorations des marchandises ainsi que les dommages qu'elles pourront occasionner incombent toutefois au client dès qu'elles sont mises à sa disposition.

En cas de revendication, les marchandises retrouvées seront réputées les dernières facturées et seront donc reprises à concurrence du montant des factures impayées. Les acomptes nous resteront acquis à titre de dommages intérêts.

DONNÉES PERSONNELLES

En conformité avec la réglementation en vigueur et notamment le Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016, nous vous informons que nous, et/ou nos sous- traitants, collectons dans le cadre de notre relation contractuelle des données à caractère personnel de vos salariés (nom, prénom, sexe, fonction, tél. et email professionnels), exclusivement à des fins de gestion de la relation ou de la communication commerciale et de la gestion des commandes (livraison de produits).

Les données collectées sont traitées et conservées de manière sécurisée et confidentielle pendant toute la durée de notre relation commerciale et, après sa cessation, durant un délai conforme à la réglementation en vigueur. Seuls nos salariés et nos sous-traitants habilités pourront y accéder selon les termes et conditions décrits ci-dessus.

Les personnes concernées par le traitement des données disposent à tout moment d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité ou d'opposition pour motifs légitimes de leurs données personnelles dans les conditions prévues par la loi.

Elles peuvent exercer leurs droits soit en contactant le service client de la société COURT SAS et en faisant état d'une demande de modification ou suppression de leurs données personnelles ou en faisant la demande par email à l'adresse gestion@petitsbonheurs.fr. Les personnes concernées devront joindre une photocopie de leur pièce d'identité.

CONFIDENTIALITÉ - SECRET DES AFFAIRES

Toutes les informations et données (gamme de produits référencés, fréquence de livraison, poids moyen livré, prix proposés et/ou convenus, réduction de prix, organisation commerciale, logistique ou de transport) ainsi que l'ensemble des documents commerciaux (bon de commande, bon de livraison, facture... etc.), échangés entre la société COURT SAS et le client à l'occasion de la négociation ou de l'exécution de la relation commerciale, et quel qu'en soit le support, constituent des informations confidentielles qui ne peuvent, au titre du secret des affaires résultant des articles L. 151-3 et suivants du Code de Commerce, être communiquées à des tiers, sauf dans le cadre d'un contrôle de la part de l'administration ou de toute autorité administrative ou judiciaire. La société COURT SAS se réserve, le cas échéant, le droit de porter le litige devant les tribunaux compétents.

FORCE MAJEURE

Sont considérés comme cas de force majeure exonérant notre responsabilité : la guerre, l'émeute, l'incendie, les actes terroristes les grèves, blocus ou autres conflits du travail, le fait du prince, les épidémies et pandémies et tout autre événement imprévisible et insurmontable, rendant impossible la préparation, l'entreposage, la livraison des produits ou l'exécution normale de la vente.

ANTICORRUPTION

Notre société et nos clients s'engagent à respecter la réglementation en vigueur en matière de lutte contre la corruption et notamment s'engagent à ne jamais offrir, promettre ou octroyer, ni solliciter ou accepter, tout avantage indu, pécuniaire ou autre, de manière intentionnelle, directement ou indirectement en vue d'obtenir ou effectuer une action illégale, illégitime ou déloyale pour le marché, à leur profit ou au profit d'un tiers.

Le Code de conduite Éthique des Affaires du Groupe POMONA, qui servira de référence dans le cadre de notre relation commerciale, est disponible au lien suivant : <https://www.groupe-pomona.fr/ethique-et-conformite>.

ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Tout différend né de l'application des présentes, non résolu à l'amiable, sera dévolu au Tribunal de Commerce du ressort du lieu de situation de l'établissement émetteur de la facturation considérée.

CONTACT

DEVIS & COMMANDE

adv@petitsbonheurs.fr

04.76.37.98.83

COURT SAS - Les Petits Bonheurs
1219, rue Aphonse Gourju
Bâtiment C10
38140 Apprieu

Boutique en ligne : **petitsbonheurs.fr**